

## Réunion publique du 8 décembre 2016, MSP Blaye, 18 h30

---

La réunion publique s'est tenue à Blaye à la Maison des Services Publics.

Elle a rassemblé 36 personnes parmi lesquels des habitants, des associations et des acteurs économiques (cf. feuille de présence jointe).

### Rappel des objectifs de la réunion publique

---

- Présenter le territoire de la Haute Gironde
- Rappeler ce qu'est la procédure d'élaboration d'un SCoT, les étapes déjà réalisées et les possibilités de contributions offertes par la concertation
- Rappeler à la population les grands enjeux du territoire dégagés à l'issue de la phase d'état des lieux des caractéristiques, atouts, faiblesses et potentialités de la Haute Gironde
- Présenter les éléments de projets du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Territorial) proposés pour répondre aux enjeux et aux défis du territoire dans les 20 ans à venir
- Permettre au public de formuler des observations et des propositions.

### Déroulé de la réunion

---

- Introduction par M. le Président du SCoT de la Haute Gironde – Denis Baldès
- Présentation de la démarche de SCoT, de son diagnostic et de son projet de PADD par David Chabot (cf. powerpoint de présentation joint)
- Echanges avec la salle
- Conclusion sur la suite du SCoT et de la concertation, mot de clôture de M. le Président du SCoT de la Haute Gironde – Denis Baldès

### Compte rendu de réunion publique :

---

#### Nota

Ce compte-rendu reprend les remarques ou questionnements émis par les participants à la réunion au regard du diagnostic, du projet de PADD, ou de la démarche d'élaboration du SCoT de la Haute Gironde.

Ces remarques et ces questionnements font partie intégrante de la concertation publique de l'élaboration du SCoT.

Un bilan de la concertation sera établi à l'occasion de l'arrêt du projet de SCoT. Il précisera de façon globale et formelle, comment l'ensemble des remarques, questionnements, propositions ont pu enrichir le projet de SCoT et de quelle façon elles ont été prises en compte.

Thèmes du diagnostic	Avis et remarques du public
<b>Attractivité économique/infrastructures de transports</b>	<p>Le territoire compte de nombreux atouts qu'il conviendrait de mieux mettre en avant, à savoir le fleuve et la présence du port à Blaye, la voie ferrée au sud-est du territoire et les possibilités offertes par une réouverture de la ligne Saint-Mariens/Blaye, la création d'un nouvel accès autoroutier à Saint-Christoly de Blaye. L'afflux de population nouvelle sur les secteurs de Blaye et du Nord ne sera possible que si on améliore les conditions d'accessibilité à ces secteurs.</p> <p>Demain le TGV connectera Bordeaux à Paris en 2h, c'est un élément d'attractivité économique auquel il faut pouvoir se raccrocher.</p>
<b>Risques naturels</b>	<p>Les risques naturels sont une contrainte très forte pour le développement, notamment sur le secteur de Bourg.</p> <p>La prise en compte de l'aléa mouvement de terrain par un PPRMT (Plan de Prévention des Risques de Mouvement de Terrain) pose également une problématique forte sur les logements. Le classement en zones rouges qui sont croissantes entraîne une perte de valeur des habitations et des obligations de responsabilité et de contrôle pour les propriétaires. Cela contribue notamment à la déqualification du bâti et à sa vacance.</p> <p>Le SCoT doit prendre en compte ces contraintes et doit pouvoir apporter des réponses dans le domaine.</p>
<b>Déplacements</b>	<p>L'amélioration des conditions de mobilité pour les liaisons internes au territoire doit également être inscrite dans les orientations du PADD. Les transports et les déplacements ne doivent pas uniquement être améliorés pour les grandes liaisons vers Bordeaux.</p>
<b>Modes doux</b>	<p>Le territoire manque de pistes cyclables sécurisées, de voies douces. C'est un élément qu'il faut intégrer ou renforcer dans le projet.</p>
<b>Trame verte et bleue</b>	<p>Le territoire compte une zone humide importante au nord du territoire. Cette zone humide est un élément important de la trame verte et bleue. Il s'agit également d'un facteur important de la qualité du cadre de vie et un atout économique pour les activités créatrices d'emplois dont elle est le support (agriculture, tourisme de nature, chasse...).</p> <p>Qu'en est-il des projets éoliens sur ce secteur ? La mise en œuvre d'un tel projet serait dommageable et interférerait avec les enjeux de préservation de la qualité cadre de vie, de la biodiversité et d'une identité rurale forte.</p> <p>Comment sont pris en compte les périmètres NATURA 2000 dans le SCoT, s'agit-il d'une protection ?</p>
<b>Activités de loisirs</b>	<p>Le SCoT fait-il référence aux activités telles que la chasse dans son diagnostic ?</p> <p>Le PADD devrait prendre en compte dans ses orientations la valorisation des activités traditionnelles et rurales comme la chasse et les synergies de ces activités avec la nature.</p>

Orientations du PADD	Avis et remarques du public
<b>Objectifs de développement</b>	<p>Les objectifs de développement doivent impérativement prendre en compte la question des risques. Certains secteurs ont des capacités d'accueil limitées de ce fait.</p> <p>Les objectifs proposés en matière d'accueil posent question. Il s'agit d'un véritable tournant pour l'avenir, probablement d'un passage des villages à la ville. Souhaitons-nous vraiment garder notre caractère rural, notre identité ?</p> <p>Il y a des poussées démographiques inévitables avec la proximité de la Métropole Bordelaise. Il faut pouvoir les anticiper et faire évoluer le territoire.</p>
<b>Orientation n°1 : L'organisation multipolaire de la Haute Gironde intégrée à son environnement et à ses fonctions</b>	<p>Il manque au projet une ouverture et une ambition de collaboration avec les territoires limitrophes et notamment ceux situés au Nord. Pour le moment, le projet est trop tourné vers la métropole bordelaise alors que des ressorts de développement existent très certainement dans les coopérations avec la Charente-Maritime.</p> <p>Le développement culturel, notamment auprès de la jeunesse, doit être un élément important du projet. Il en est absent. Les fonctions culturelles portées par les équipements et les associations contribuent à l'attractivité du territoire et à son rayonnement.</p> <p>Le projet intègre dans ses orientations la lutte contre le mitage des espaces par l'urbanisation et le travail sur les formes urbaines. Les orientations en faveur de formes urbaines plus compactes doivent intégrer la nécessité du respect des identités, du patrimoine et du cadre de vie.</p>
<b>Orientation n°2 : La nécessaire création de richesses sur l'espace du SCoT fondée sur une identité rurale renforcée autour de ses avantages comparatifs</b>	<p>Le PADD doit davantage mettre en valeur les spécificités viticoles du territoire. La vigne est en Haute Gironde un des piliers de l'économie, c'est son « activité industrielle ».</p> <p>Il serait intéressant de renforcer les orientations en faveur de la valorisation des ressources sylvicoles (mobilier, bois/énergie, construction). Cette opportunité économique doit être un élément du projet.</p> <p>Le PADD ne met pas assez en valeur l'atout économique et d'attractivité que représente le patrimoine, les savoirs-faires locaux et les activités culturelles sur le territoire. Ces composantes constituent des éléments forts d'animation du territoire et participe à la qualité et au développement de l'offre touristique. Il est nécessaire de mettre en lien les sites notamment par des parcours ou des sentiers de randonnées et de mettre en place une politique cohérente et coordonnée de valorisation et de</p>

	soutien à ces activités au sein d'un projet économique touristique à l'échelle de la Haute Gironde
<b>Orientation n°3 : Concilier développement de la Haute Gironde et exigences environnementales</b>	Le PADD souligne les problématiques de santé publique provoquées par l'utilisation des pesticides dans les espaces agricoles et viticoles. L'orientation proposée en faveur d'une meilleure cohabitation entre l'habitat et les activités viticoles va dans le bon sens mais doit être renforcée.
	Le PADD prend-il bien en compte la problématique des risques technologiques et notamment nucléaires ?